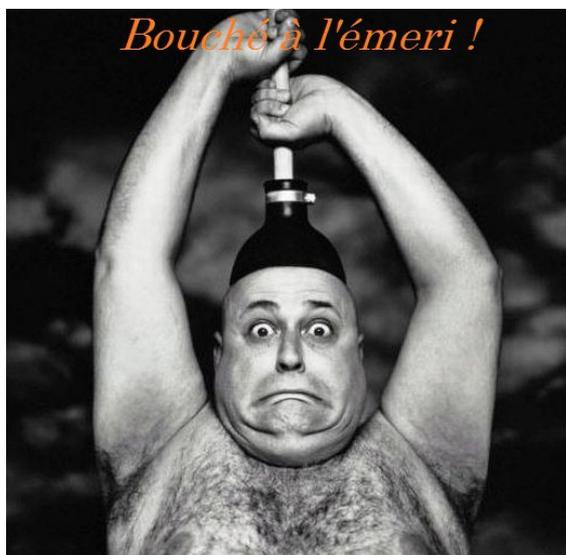




SPÉCIAL CTL - 14 SEPTEMBRE 2017

« Mensuel à périodicité variable de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES des Landes »
écrit et édité par le Bureau de section et tout militant désireux d'y participer...

UN CTL « BOUCHÉ A LA TOILE EMERI » ...



Convoqué initialement le 11 septembre, veille d'un mouvement social, le CTL de rentrée a été reporté au 14 septembre pour cause de boycott des O.S.. Il a débuté par la traditionnelle séance des déclarations liminaires et, à ce jeu-là, SOLIDAIRES Finances Publiques a décoché les premières flèches. Attaqué sur sa vision du dialogue social et ses dérives en matière de gestion post CAPL des personnels, il a déclaré assumer ses décisions ne lézant, à ses yeux, ni les agents ni les services, et ne créant aucun sentiment d'injustice (sic!). Il n'en demeure pas moins qu'en changeant une affectation de Mont-de-Marsan à Dax après CAPL, sans en informer les représentants des personnels, il a créé un précédent inadmissible dans le

département, lézant des agents attendant depuis 3 ou 4 ans de pouvoir rentrer sur Dax. Un précédent d'autant plus grave que ce changement s'est fait, semble-t-il, suite à une intervention « politique » que M Roques n'a même pas cherché à nier. Il a juste précisé qu'il assumait pleinement sa décision et que oui il était bien autoritaire... à bon entendre !!...

« Cohérent » jusqu'au bout (...) il a confirmé sa soumission au pouvoir politique en se déclarant contraint d'adapter l'organisation de la DDFIP 40 aux moyens limités qui lui sont laissés. En clair, ne comptez pas sur lui pour nous défendre !!

Au passage, la disparition future des trésoreries d'Amou, Mugron et Geaune est annoncée...

A plus ou moins longue échéance, il est donc prévu de ne laisser aux trésoreries que la gestion des comptes publics...

Cette première passe d'armes passée, l'examen de l'ordre du jour a pu commencer...

Fusion des SIE de Dax Nord-Ouest (absorbant) et Dax Sud-Est (absorbé) au 01/01/2018

A l'entame de ce point, le principal sujet, pour le président, concernait les chefs de service puisqu'un des deux perdra son poste...

Les élus De SOLIDAIRES Finances Publiques lui ont vite démontré que les soucis étaient ailleurs. Aucune information sur les travaux, sur l'installation des agents, pas de plans, une concertation avec les agents à peine commencée...

à tout cela se sont ajoutées nos questions sur l'organisation de l'accueil, le DDFIP ne voulant plus voir d'usagers errant dans les étages... mais là aussi, impréparation et absence de réponses, hormis l'annonce d'une première réunion de réflexion avec les chefs de service concernés.

Après d'âpres débats, le président finira par suggérer de voter sur le « principe » de la fusion !... Et pourquoi pas voter sur le principe de créations d'emplois ???!!!

Les élus De SOLIDAIRES Finances Publiques n'auront de cesse de lui expliquer qu'à leurs yeux cette fusion devrait faire l'objet d'un examen en CHSCT (tant elle va impacter les conditions de travail des agents) suivi d'un examen en CTL avec présentation du dossier abouti. En tout état de cause, il était hors de question de voter sur ce point sans un dossier discuté et bouclé, ce dont M Roques prendra acte... tout en omettant de faire voter les autres élus... le CTL n'a donc pas valablement voté sur cette fusion... vraisemblablement la faute à la faim puisque toutes ces palabres nous auront mené jusqu'à 11h50... ce qui nous aura valu un « ah mais vous me flinguez mon après-midi » avant de se redonner rdv à 13h30...

Au retour du déjeuner, c'est **la réorganisation du SIP de Dax** qui était au menu...

De l'aveu même du président, le sujet n'aurait même pas dû être présenté en CTL puisque ne concernant qu'un changement d'organisation des secteurs d'assiette. C'est donc l'insistance du responsable du SIP qui nous a valu ce point d'information sur une réorganisation purement quantitative. Cela nous a permis de modifier sensiblement la chronologie de la présentation des 5 projets (quand même!) aux agents et de rappeler leur opposition initiale à cette réorganisation.

Est-ce dû à un éventuel « t.o.c. » du chef de service ? Toujours est-il que cette fixette de vouloir équilibrer les 4 secteurs, que les agents connaissent parfaitement, en nombre d'articles conduira à la cassure des collectifs de travail. Les tensions qui ne manqueront pas de naître de cette réorganisation ne seront-elles pas préjudiciables aux résultats ? Pourquoi

bouleverser une organisation qui fonctionne très bien ?

Vous l'avez deviné, aucune réponse ne nous a été apportée, l'organisation d'un service relevant de la responsabilité du chef de service... circulez !!

Transfert du recouvrement de l'impôt de quatre trésoreries vers les SIP au 01/01/2018 :

Il va concerner les CFP d'Amou et de Castets vers Dax, le CFP de Sabres vers Morcenx et celui de Roquefort vers Mont-de-Marsan.

La volonté de spécialiser ces quatre trésoreries uniquement dans la gestion du secteur public local pose la question du devenir même de ces postes...

Ne rêvez pas, ce transfert de charges se fera sans transfert d'emplois !!
(vote contre, unanime, des élus au CTL)

Caisses sans numéraire : autre « t.o.c. », cette fois, de la direction...
la SÉ CU RI TÉ !!

M Roques a-t-il décidé de transformer les services de la DDFIP en forts Alamo à grands renforts de portes fermées par digicodes, transports de fonds, télésurveillance, vidéoprotection ... ?

« Dans le cadre de la réduction de l'utilisation des espèces et surtout du renforcement de la sécurité des personnes et des biens, une réflexion globale sur le thème du numéraire a été engagée. Cette réflexion s'imposait d'autant plus que la trésorerie de Geaune a fait l'objet d'une tentative de hold-up à main armée en mars 2017 et que sur les sites de petite taille faisant appel aux transporteurs de fonds, le coût de la mise en conformité avec le code de sécurité intérieure, s'avère disproportionné, au regard des volumes dégagés. » Voilà l'explication donnée par la DDFIP.

Les éléments pris en compte dans le cadre de cette réflexion ont été « la petite taille de la structure et le faible volume d'espèces manipulées, la présence d'une ou plusieurs caisses à proximité (distance limitée à une vingtaine de kilomètres), (le) maintien de la présence d'une caisse avec numéraire par intercommunalité. »

« Dans ce contexte, il est proposé d'expérimenter, à compter du 1^{er} janvier

2018, les caisses sans numéraires dans les trésoreries de Mugron, Geaune et Amou. »

Voilà vous savez tout... vous noterez au passage les termes polis employés pour annoncer la disparition future de 3 trésoreries, à commencer par celle d'Amou, qui va perdre le numéraire après le recouvrement de l'impôt...

Il faut ajouter à ce décryptage deux éléments à ne pas négliger : pour le président du CTL, un agent faisant le dégagement des fonds à pied vers un bureau de Poste situé à proximité prendrait moins de risque qu'un transporteur de fonds qui attire le regard... à méditer... Enfin, il ne faut pas négliger le fait que le directeur engage sa responsabilité pénale, ce qui peut tout expliquer au final... (vote contre, unanime, des élus au CTL)

Il faut noter que les travaux de sécurisation des postes et des transports de fonds dépendent des demandes de budgets faites par la DDFIP...

Questions diverses :

SOLIDAIRES Finances Publiques a demandé où en était la 2^{de} tranche de travaux...

Concernant l'installation du SPFE et de la Paierie départementale à Dagas, la direction (pleine de bonne volonté n'en doutons pas...) se heurte à des problèmes budgétaires et l'absence de réponses à ses appels d'offres.

Le solutionnement des problèmes d'inondations à Dagas, quant à lui, dépend des assurances... à suivre...

Et oui, la DDFIP des Landes est pauvre et n'a plus de sous ! Elle est obligée de s'en remettre à la générosité de la DG et par les temps qui courent...

Courage et patience devront nous accompagner dans les mois à venir !

Nous tenons à souligner l'excellente participation des deux agents convoqués à titre d'experts par SOLIDAIRES Finances Publiques.

Ont participé à ce CTL :

Titulaires : Fabrice GUIET, Geneviève DAUDIGEOS, Thierry LHEUREUX

Suppléants : Eric TERSOL, Valérie GIFFARD

Experts : Lucie DOLHATS, Laurent BOURGOIN

Message envoyé à M Roques pour lui expliquer les raisons de notre boycott :

« Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques des Landes,

Les élus de Solidaires Finances Publiques 40 ne siégeront pas à la première convocation du Comité Technique local prévu ce lundi 11 septembre à 9H30.

Par leur absence, les élus de Solidaires Finances Publiques 40 veulent dénoncer la dégradation du dialogue social au niveau local ; en effet, des décisions prises dans le cadre des instances départementales ont ensuite été modifiées sans consultation des élus du personnel de façon totalement arbitraire par l'équipe de direction.

Cette méthode de management n'est pas acceptable et est indigne des grands principes de la démocratie participative dont vous nous vantez sans cesse les mérites.

De plus, le maintien de ce CTL la veille d'un mouvement syndical important, annoncé depuis quelques semaines, ainsi que l'absence des élus d'une autre organisation syndicale du département ne permettront pas la tenue d'un débat serein. »

Déclaration liminaire des élus SOLIDAIRES Finances Publiques 40 :

« Monsieur le Président du Comité Technique Local,

Cette seconde convocation du Comité Technique Local se tient dans une période agitée, marquée par les ordonnances du Président MACRON et par ses déclarations incendiaires vis à vis des salariés et des représentants du personnels.

Cette offensive purement libérale, instrumentée par le lobbying du MEDEF,

se ressent également au niveau de la Fonction Publique. Les propos méprisants du Président et de ses ministres à l'encontre des fonctionnaires ne laissent planer aucun doute sur les décisions qui seront bientôt prises à leur rencontre.

Les mesures appliquées aux salariés du privé seraient tôt ou tard étendues aux fonctionnaires...

Aujourd'hui, les annonces se multiplient contre les services publics et les fonctionnaires : rétablissement de la journée de carence, gel du point d'indice, ajournement des réformes statutaires en cours, gels budgétaires, suppressions de 120 000 emplois sur la durée du quinquennat...

Au niveau local, les élus de Solidaires Finances Publiques 40 n'ont pas souhaité siéger à la première convocation du Comité Technique local prévu le lundi 11 septembre 2017 à 9H30.

Les raisons de cette défection vous ont été expliquées par un courrier qui vous a été adressé avant l'ouverture du premier CTL puis lors d'un échange téléphonique, à votre initiative, avec le secrétaire de section de Solidaires Finances Publiques 40.

les élus de Solidaires Finances Publiques 40 ont ainsi voulu dénoncer la dégradation du dialogue social au niveau local ; en effet, des décisions prises dans le cadre des instances départementales (CAPL, CTL) ont ensuite été modifiées sans consultation des élus du personnel de façon totalement arbitraire par l'équipe de direction.

Cette méthode de management n'est pas acceptable et est indigne des grands principes de la démocratie participative dont vous nous vantez sans cesse les mérites.

La situation des agents des Finances Publiques se détériore jour après jour, les services sont en manque d'emplois et les charges de travail ne cessent de s'accroître, le management de nos responsables hiérarchiques devient de plus en plus méprisant et autoritaire...

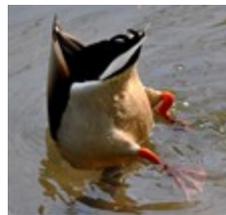
Les restructurations annoncées dans notre direction n'annoncent, malheureusement, rien de bon...

La pénurie des effectifs au sein de notre direction a pour conséquence de fusionner deux gros SIE sur le site de DAX pour, soi-disant, permettre une plus grande souplesse dans l'organisation tout en optimisant les moyens.

De même, le transfert du recouvrement de l'impôt de quatre Trésoreries vers les SIP à la date du 1^{er} janvier 2018 mettent en danger l'existence de ces postes, déjà en souffrance en raison de leur manque d'effectif.

En résumé, les agents concernés par vos décisions, devront, une fois de plus, s'adapter à faire plus avec toujours moins de moyens. »

LE CROUPION D'OR



... décerné à M Roques qui, peut-être mal remis du CTL de la veille, a confondu le responsable du PTGC avec celui du SPF de Dax !!

Un an à la tête de la DDFIP des Landes et notre directeur ne reconnaît pas ses chefs de service, qui ne sont quand même pas si nombreux que ça (2 responsables de SPF et un du PTGC...)... nous invitons tous les chefs de service à envoyer à M Roques une fiche accompagnée d'une photo pour l'aider à se faire un trombinoscope...

A Dax, les agents ont décidé de rebaptiser le responsable du PTGC afin que son nouveau patronyme colle à ses nouvelles fonctions : après avoir hésité entre BURSTRUHAUT ET DESBURRI, c'est ce dernier qui a été choisi... Bienvenue au SPF M DESBURRI !!

